

Autorisation parentale

Je soussigné(e),
responsable légal(e) de :

- Autorise mon enfant à faire un baptême de plongée.
- Autorise mon enfant à participer aux activités d'entraînement ainsi qu'aux sorties organisées par le club de plongée « VSJ Plongée ».
- Autorise mon enfant à s'initier à la pratique de la plongée sous-marine au sein du centre UCPA AQUA 92 de Villeneuve-la-Garenne ou du Centre aquatique Marne et Gondoire de Lagny-sur-Marne, durant la période du 01/09/2022 au 30/06/2023.
- M'engage à amener et récupérer mon enfant avant et après les séances de piscine. La VSJ Plongée sera déchargée de toutes responsabilités de l'enfant avant 20h15 (rendez-vous pour les séances) et après 22h30 (heure de fermeture de la piscine).
- À cet effet, je reconnais avoir pris connaissance des risques liés à l'activité et autorise les responsables du club de plongée « VSJ Plongée » à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (actes médicaux,...).

Date et Signature :